

Commune de RICQUEBOURG

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

PREMIERE SEANCE DU 02 avril 2026

Date de Convocation : 26 mars 2026Date d'affichage : 26 mars 2026

L'an deux mil vingt-six et le deux avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane THERY, Maire.

Présents : Mme Lysiane ANDRIEU, Mme Laurence CAIVANO TELLIER, M. Christophe CORNE, M. Guy DEPUILLE, Mme Karine GUILLEMONT, M. Jean-Pierre MAY, M. René MIELLOT, Mme Martine MIELLOT, M. Antony SAINJAL, M. Stéphane THÉRY.

Absents :

Absents représentés par pouvoir : Mme Virginie RENAUDIN (pouvoir à M. THERY Stéphane),

Secrétaire de séance :

Délibération n°15-2026

### Désignation du correspondant Défense

A la demande de la délégation à l'information et à la communication de défense, il convient de procéder à la désignation du « correspondant défense » dont le rôle est essentiel dans la sensibilisation de nos citoyens aux questions défenses.

M le Maire propose se nommer.

Considérant qu'il accepte cette mission,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à 9 pour et 2 abstentions Mme CAIVANO TELLIER et M. CORNE Christophe, désigne en qualité de correspondant défense M. THERY Stéphane.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour expédition conforme

Le Maire,  
Stéphane THERY



Le Secrétaire de séance